OFFRANVILLE

La **Compagnie des archers du colombier** ***a le plaisir de vous inviter à sa compétition tir en salle 2x18m qui aura lieu les 16 et 17 JANVIER 2021 dans le gymnase du complexe sportif d'OFFRANVILLE (salle n° 2) Avenue de l'Épine, coordonnées GPS N49°52.047 E 1°02.239***

Cette compétition est sélective pour les championnats, REGIONAL, et FRANCE 2021

HORAIRES :

L'inspection du matériel sera réalisée pendant les tirs.

	Ouverture du greffe	Début de l'entraînement sur cible à 18m	Début des tirs
SAMEDI MATIN	8H45	9H00 (3 volées)	9H30
SAMEDI APRES -MIDI	13h30	13h45 (3volées)	14H15
SAMEDI SOIR	18h15	18h30 (3 volées)	19H00
DIMANCHE MATIN	8H00	8h15 (3 volées)	8h45
DIMANCHE APRES-MIDI	12h45	13h00 (3volées)	13h30

PRIX DES INSCRIPTIONS : ***ADULTES: 8€00, JEUNES 6€00 pour 1 départ***
ADULTES :15€00, JEUNES 11€00 pour 2 départs
ADULTES :7€50, JEUNES 5€50 par départ supplémentaire

Par souci d'équité, aucune inscription définitive ne sera prise ni par mail ni par téléphone. Les inscriptions non confirmées par courrier accompagnées du montant de l'engagement sont susceptibles d'être réaffectées en cas de besoin.

BLASONS :

Blason de Ø40 ou Trispot Ø40 au choix lors de l'inscription, pour arc classique et Bare Bow

Blasons et distances selon la réglementation FFTA en vigueur

Pour les catégories FFH : tir adapté sur demande

Récompenses : - Aux 3 premiers des catégories jeunes jusqu'aux CADETS (Classique et Bare Bow).
- Aux 3 premiers en scratch de JUNIORS à S3 (Classique et Bare Bow).
- Scratch pour toutes les catégories en Arc à Poulies
- A la meilleure équipe de 3 archers « Bare Bow », « Arc Classique » et « Arc à Poulies »

INFOS : - Présentation au greffe de la licence 2020/2021 avec photo, sinon prévoir une pièce d'identité.

Afin de respecter les gestes barrières le gymnase sera ouvert 15 minutes avant l'ouverture du greffe.

Selon l'évolution de la situation sanitaire, nous nous réservons le droit d'annuler cette compétition jusqu'à la veille de celle-ci.

Il vous faudra impérativement respecter les consignes de sécurité sanitaire qui seront mises en place , aucun écart à celle-ci ne sera toléré, l'exclusion du gymnase sera immédiate autant pour les archers que pour les visiteurs.

CHAQUE ARCHER DEVRA SE MUNIR DE SON PROPRE STYLO POUR NOTER LES SCORES

INDIQUER SI DROITIER OU GAUCHER A DEFAUT VOUS SEREZ PLACÉS SUR LE PAS DE TIR COMME DROITIER

Les inscriptions sont réglables par chèque à l'ordre de «Les Archers du Colombier », à envoyer par courrier à :

M. Pascal MALLET
372 Route de Paris
76950 LES GRANDES VENTES
Tel : 09 86 29 17 93 après 18h30
Tel : 06 01 98 95 65
Mail : inscriptions@lesarchersducolombier.fr

SCANNER CE QR CODE POUR VOUS INSCRIRE EN LIGNE

Buvette, Sandwicherie, Gâteaux, Hot-dog, Crêpes, …, Disponibles sur place

Si possibilité selon l'évolution des restrictions sanitaires

Informations, résultats et photos sur www.lesarchersducolombier.fr

Arbitre responsable : Philippe DANEL

N° d'agrément : 0976121

OFFRANVILLE

Label Or 2019-2020

Concours Salle 2 x 18 m 16 et 17 janvier 2021

Nom du club ou de la compagnie :..... Tel :.....

Contact :.....

(*) Cochez la case pour un tir sur trispot (de catégories cadet à super-vétéran).

Nom	Prénom	N° de Licence	Catégorie	Arc	Droitier ou Gaucher	Samedi Matin	Samedi après-midi	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche Après-midi	Tris-pot

Inscription :.....x 8 euros = ….....€(1tir) **Inscription :.....x 15 euros = ….....€(2tirs)** **Inscription :.....x 7.5 euros = ….....€(3tirs et plus)**

Inscription :.....x 6 euros = ….....€(1tir) **Inscription :.....x 11 euros = ….....€(2tirs)** **Inscription :.....x 5.5 euros = ….....€(3tirs et plus)**

Inscription :.....TOTAUX=.....€

A retourner avant le 04 janvier 2021 accompagné d'un chèque à l'ordre de « Les Archers du Colombier » à l'adresse suivante :

M. Pascal MALLET 372 Route de Paris
76950 Les Grandes Ventes
inscriptions@lesarchersducolombier.fr

scanner le QR code pour vous inscrire en ligne

PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19 COMPETITION DE TIR A L'ARC LES 16 ET 17 janvier 2021 A

OFFRANVILLE AVENUE DE L'EPINE.

- **Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble de l'enceinte sportive, pour le public comme pour les archers, seuls les archers peuvent enlever le masque s'ils le désirent sur la ligne de tir pendant la phase de tir.**
- **La distanciation sanitaire devra être respectée dans la totalité du gymnase.**
- **En aucun cas les archers des différents départs ne pourront se rencontrer, il est impératif de respecter le sens de circulation, aussi bien à l'entrée qu'à la sortie de la salle.**
- **L'accès à la buvette sera réglementé, le masque sera obligatoire et une distance de 1 mètre devra être respectée entre chaque personne (si les directives sanitaires au moment de la compétition nous autorisent la buvette)**
- **Si la buvette est interdite aucune consommation ne sera distribuée, chaque archer devra prévoir ses boissons et nourritures et le nécessaire pour emporter ses déchets.**
- **Le gymnase sera ouvert 15 min avant l'ouverture du greffe et uniquement quand les archers du départ précédent auront quitté le gymnase au complet.**
- **Toute personne autre que les archers inscrits sur la compétition devra remplir le formulaire de présence (coordonnées complète) à l'entrée et à la sortie du gymnase.**
- **L'organisateur se réserve le droit de refuser ou de demander la sortie de toutes les personnes ne respectant pas ces règles, public comme archers.**
- **L'organisateur et l'arbitre principal se réservent le droit d'annuler un départ si les protocoles ne sont pas respectés ou s'ils estiment que la sécurité sanitaire n'est pas garantie pour toutes les personnes en place.**